



Conseil économique et social

Distr. générale
19 mai 2008
Français
Original : anglais

Session de fond de 2008

New York, 30 juin-25 juillet 2008

Point 2 c) de l'ordre du jour provisoire*

**Examen ministériel annuel : mise en œuvre des objectifs
convenus et des engagements pris sur le plan international
en matière de développement durable**

Déclaration présentée par la Foundation for Subjective Experience and Research, organisation non gouvernementale dotée du statut consultatif auprès du Conseil économique et social

Le Secrétaire général a reçu la déclaration ci-après, dont le texte est distribué conformément aux paragraphes 30 et 31 de la résolution 1996/31 du Conseil économique et social.

* E/2008/100.



Déclaration

On est tous d'accord sur le principe général selon lequel les piliers du développement durable sont : 1) la croissance économique intégrée; 2) la justice sociale; et 3) la protection de l'environnement.

Sur le plan pratique toutefois, il nous reste beaucoup à faire. La raison en est simple : à chaque niveau de la vie humaine, le lien conscient entre l'activité humaine et une meilleure vision de l'avenir n'est pas appuyé par une magnanimité civique soutenue. Le principal est de savoir que la vie sur Terre est au centre des activités humaines et qu'il faut chercher le meilleur moyen de la faire durer. Il s'agit d'une préoccupation mondiale et c'est la société civile du monde entier qui doit s'en occuper. Le processus du développement durable a été défini par l'ONU à l'aide des huit objectifs du Millénaire qui se complètent dans les divers domaines et à tous les niveaux et sont comme des cercles mobiles reliés entre eux par le flux et le reflux des forces énergétiques qu'ils engendrent en faveur de la paix, de l'ordre et de la justice. Ces cercles de vie commencent au niveau des personnes et des individus, des familles et des foyers, des institutions religieuses et des écoles, des gouvernements et des sociétés civiles dûment organisés, tous inspirés et mus de manière cohérente par une vision commune de l'avenir.
